

GUIDE PETITE ENFANCE



QUEL MODE DE GARDE POUR MON ENFANT DE 0 À 3 ANS?



SOMMAIRE



03

L'accueil individuel

07

L'accueil collectif

12

Choisir son mode de garde

14

Avec mon jeune enfant dans le 3e



L'ACCUEIL INDIVIDUEL

Les dispositifs individuels vous permettent de confier votre enfant de 0 à 3 ans, de façon régulière ou occasionnelle. La Ville accompagne ces différentes solutions de garde des tout petits, notamment par le biais des Services d'Accueil Familiaux (SAF) et des Relais Petite Enfance (RPE). Tour d'horizon des différents modes d'accueil individuels.

- le congé parental
- l'assistante maternelle
- le relais petite enfance ou RPE
- des modes de gardes moins connus

LE CONGÉ PARENTAL

Pour vous occuper de votre enfant, vous pouvez cesser ou réduire votre activité professionnelle. Pour bénéficier de la Prestation Partagée d'Education de l'Enfant (PreParE), vous devez justifier d'au moins 8 trimestres de cotisations vieillesse. Le congé parental est un droit ouvert à tous les employés ayant au moins 1 an d'ancienneté. Il vous faut alors informer votre employeur.

Attention, il n'est pas possible de cumuler le congé parental à temps plein et le mode de garde de plus de 20 heures.

AIDES DE LA CAF POUR UN CONGÉ PARENTAL

- A temps complet : 448,42€/ mois
- A temps partiel : 167,20€ - 289,89€* / mois selon le taux d'activité
- En combiné : complément de libre choix de mode de garde (CMG) cumulable avec la PreParE

Renseignez vous sur :
monenfant.fr
caf.fr
 auprès d'une antenne CAF



LES ASSISTANTES ET ASSISTANTS MATERNELS

Confier votre petit à une assistant.e maternelle, c'est choisir d'en devenir l'employeur direct, en définissant par contrat les contours et les modalités de l'accueil (horaires, nombre de jours...)



- L'assistant.e maternel.le est obligatoirement agréé.e par la Métropole de Lyon après avis des services de la protection maternelle et infantile (PMI). Cet agrément lui reconnaît un statut professionnel et à son obtention, il-elle suit une formation de 120 heures. La PMI est chargée du contrôle et de l'accompagnement des assistant.e-s maternel.le-s.
- Ces professionnel.le-s de la petite enfance accueillent à leur domicile entre 1 et 4 enfants (scolarisés ou non), en accueil régulier ou occasionnel. Un contrat de travail est alors établi entre il-elle et les parents qui lui versent une rémunération. Ce contrat définit l'accueil (régulier, occasionnel...), le nombre de jours, les horaires et autres modalités.
- Parents, en tant qu'employeurs directs, vous devez déclarer l'embauche de l'assistant.e maternel.le à l'URSAFF, établir son contrat de travail et lui verser une rémunération. Pour ce faire, vous pouvez contacter un.e responsable de Relais Petite Enfance (RPE) pour vous aider.

Sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier d'une aide de la CAF : la Prestation Accueil du Jeune Enfant. Pour connaître le type et le montant des aides que la CAF peut vous verser, accédez aux simulateurs.

L'assistant.e maternelle est :

- un.e professionnel.le de la petite enfance
- accompagné.e et contrôlé.e par la PMI, dans l'exercice de son métier
- agréé.e jusqu'à 4 enfants de tout âge (0 à 6 ans, voire plus)
- salarié.e à temps complet, partiel, ou périscolaire

Ses objectifs et expertises :

- coéduquer avec les parents
- accompagner chaque enfant dans son développement global
- veiller à sa sécurité physique et affective
- favoriser son autonomie
- participer activement à sa socialisation

TROUVER SON ASSISTANT.E MATERNEL.LE

Plusieurs solutions s'offrent à vous : en ligne, auprès des relais petites enfance, ou auprès des associations d'assistant.e.s maternel.le.s.

LES RESSOURCES EN LIGNE

- sur www.monenfant.fr, rubrique "recherche d'un mode d'accueil"
- sur www.grandlyon.com/services/assistantes-maternelles



CAMALYON

L'association Camalyon, pour comité d'assistantes maternelles de Lyon a pour objectif de valoriser et dynamiser le métier.

Camalyon organise annuellement :

- une bourse aux jouets d'occasion
- des temps d'accompagnement des professionnels
- des rencontres parents - assistants maternels
- des formations aux premiers secours sur les jeunes enfants avec les pompiers du SDMIS (service départemental et métropolitain d'incendie et de secours)
- des café-parents, des webinars, et autres rendez-vous sur la parentalité

Informations et contact:
camalyon3@gmail.com

LES RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Le RPE a pour rôle d'accompagner les familles dans leur recherche d'un.e assistant.e maternel.le, informer les parents sur les démarches administratives (contrat de travail, aides...), soutenir la professionnalisation des assistant.e.s maternel.le.s via des temps collectifs, des formations. C'est également un lieu d'accueil des professionnel.le.s de la petite enfance, des parents et des enfants lors des temps collectifs de rencontre et d'éveil.

- RPE la Maison Potiron, 32 rue Professeur Florence
contact : 04 78 53 76 19
rpe.maisonpotiron@mfrpds.fr
- RPE la Maison Citrouille, 285 rue André Philip
contact : 04 78 53 76 19
rpe.maisoncitrouille@mfrpds.fr
- RPE Îlot des Gones, 274 rue Paul Bert
contact : 06 19 98 87 19
ram@me3e.fr
- RPE Canne à sucre, 197 cours Lafayette, Lyon 6e
contact: 04 78 24 12 79 / 06 19 98 87 19

LA RONDE DES ZÉBULONS

La Ronde des Zébulons est une association qui a plus de 20 ans d'ancienneté, regroupant des assistantes maternelles des quartiers Villette et Part-Dieu.

L'association regroupe actuellement 13 assistantes maternelles et près de 40 enfants.

Elle se réunit les mardis et jeudis durant l'année scolaire.

La Ronde des Zébulons organise des séances ludo-éducatives avec une place pour le jeu libre, les activités manuelles et créatives ...

Des intervenants extérieurs (conteuse et musicien) animent une douzaine de séances dans l'année.

Informations et contact :

La Ronde des Zébulons
Maison de quartier Villette Paul-Bert
18 rue Turbil - 69003 Lyon

LES AUTRES MODES D'ACCUEIL INDIVIDUEL

D'autres modes de garde, moins connus, sont également à votre disposition, parmi lesquels les crèches familiales, la garde partagée et la garde à domicile.

LA CRÈCHE FAMILIALE, DE QUOI PARLE-T-ON?

La crèche familiale permet d'allier accueil collectif et individuel. L'assistante maternelle, agréée par la PMI et salariée de l'association de la crèche accueille l'enfant à son domicile et se rend une fois par semaine en demi-journée dans la structure collective.

L'inscription se fait auprès de la directrice de la crèche familiale. Le contrat et la facturation s'établissent entre la famille et l'association (tarif minoré fixé par la CAF du Rhône, par rapport à la crèche collective).

Les assistantes maternelles participent au développement et à l'application du projet pédagogique, elles sont accompagnées par la directrice et une éducatrice de jeunes enfants, avec le soutien d'une psychomotriciennes et d'une psychologue.

LA GARDE PARTAGÉE

Pour réduire les coûts d'une garde à domicile par un ou une auxiliaire parentale et offrir des compagnons de jeu à leurs enfants, les parents peuvent choisir de partager la garde avec une autre famille.

Dans ce cas, les enfants sont accueillis au domicile d'une des deux familles ou en alternance, selon l'arrangement convenu.

Vous pouvez trouver des informations et des annonces de familles ou d'assistantes maternelles sur les sites suivants :

nounoutop.fr (annonces de familles et assistantes maternelles)

adoq.asso.fr (association 1901, agrément délivré par l'Etat, La Métropole et les Départements du Rhône, de l'Ain, de l'Isère et de la Loire)

LA CRECHE FAMILIALE L'ARC-EN-CIEL

La crèche familiale dispose de 40 places, avec 11 assistantes maternelles qui accueillent entre 3 et 4 enfants. Les contrats sont établis sur la base de 5 jours par semaine, ou 4 jours sans les mercredis, avec une amplitude de 8 heures minimum par jour.

En cas d'absence de l'assistante maternelle, un dépannage est organisé dans les meilleurs délais au sein de l'association, qui gère 3 établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) sur le 3e : Arc-en-ciel, Pain d'épices, Les Carillons.

Comme une crèche collective, le repas et les couches sont fournies par l'assistante maternelle. L'équipement nécessaire à l'accueil est fourni par l'association dans le respect du projet pédagogique (approche Pickler Loczy)
contact : [L'arc-en-ciel crèche familiale](mailto:L'arc-en-ciel%20crèche%20familiale)
78 rue Antoine Charial, 69003 Lyon
direction.familiale.arcenciel@friponnerie.fr
04 37 69 09 11

NOUNOU ET GARDE D'ENFANTS A DOMICILE

Pour compléter un mode de garde, pour des horaires typiques, des besoins ponctuels ou plus rarement comme mode de garde exclusif, les parents peuvent embaucher un ou une auxiliaire parentale. Cette personne garde les enfants au domicile de leurs parents.

Informations et contact :
www.babychou.fr

SOS URGENCE GARDE D'ENFANTS

En cas d'imprévu, l'association SOS urgence garde d'enfants propose des solutions de garde temporaires, hors vacances scolaires, weekends et jours fériés.

Il s'agit d'une association 1901 soutenue par la CAF, la Métropole et la Villes de Lyon.

sosurgencegardenfants.org



L'ACCUEIL COLLECTIF

Les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) sont plus communément appelés crèches ou haltes-garderies.

Les EAJE accueillent principalement des enfants de 0 à 4 ans, mais aussi des enfants scolarisés qui ont moins de 6 ans, pendant le temps extrascolaire.

Ils répondent à des besoins d'accueil très divers : régulier ou occasionnel, en horaires classiques ou élargis, dans les situations d'urgence ou encore adapté pour les enfants en situation de handicap. En moyenne, 60% des petits lyonnais de 0 à 3 ans fréquentent un établissement d'accueil collectif.

Alors quels sont les différents EAJE ? Quel accueil proposent-ils aux familles ? Comment sont pris en charge les tout petits ?

LES CRECHES

Les crèches accueillent entre 10 et 90 enfants, pour un accueil régulier ou occasionnel, en fonction des besoins.

Les crèches municipales sont gérées par la Ville de Lyon (la Direction de la Petite Enfance), et les crèches associatives sont gérées par des associations de loi 1901, agréées par la CAF, et dont l'action s'inscrit dans le cadre d'une convention établie avec la Ville de Lyon.

L'accueil collectif peut également relever du secteur privé, avec les micro-crèches et les crèches d'entreprises. Renseignez-vous directement auprès de ces structures.

Les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (du type crèche ou halte-garderie) et les services d'accueil familial à gestion municipale (garde de votre enfant par une assistante maternelle agréée à son domicile) reçoivent par priorité les enfants dont les deux parents - ou le parent en cas de famille monoparentale - sont domiciliés à Lyon.



INSCRIPTION EN CRECHE : LES DEMARCHES

Pour tous les besoins de garde supérieure ou égale à 20 heures hebdomadaires le Point d'Accueil et d'Information Petite Enfance (PAIPE) vous accueille à la mairie

CRECHE MUNICIPALE ET ASSOCIATIVE




Pour moins de 20H de garde

inscription directement
auprès de la crèche
choisie



Pour plus de 20H de garde

RDV au PAIPE (4 mois
avant)

 Mairie du 3e
arrondissement

 04.78.95.85.42
ma3.creche@mairie-
lyon.fr

CRECHE PRIVÉE

inscription directement
auprès de la crèche
choisie.

Pour les crèches inter-
entreprises, rapprochez
vous du service RH de
votre employeur.



INSCRIPTION EN CRECHE : LA COMMISSION D'ADMISSION

Composée de la direction des crèches, de l'adjointe à la Petite Enfance, des agents du PAIPE, de la coordinatrice petite enfance de la direction Petite Enfance et des parents délégués, la Commission examine toutes les demandes selon une grille de critères.

Impartiale, elle attribue les places selon la note attribuée aux dossiers et la compatibilité avec les places disponibles (jours demandés, âge de l'enfant...). La grille de notation est publique, et accessible via ce lien :

<https://www.lyon.fr/demarche/petite-enfance/commission-dadmission-en-eaje>



JUIN

Pour entrée
en juill, août, sept



SEPTEMBRE

Pour entrée
en sept, oct, nov



DECEMBRE

Pour entrée
en janv, fév, mars



MARS

Pour entrée
en avril, mai, juin



INSCRIPTION EN CRECHE : BIEN CONSTRUIRE SON DOSSIER



UN DOSSIER COMPLET

N'oubliez pas les justificatifs de formation, offres d'embauche, les bulletins de salaire... Sans justificatif, les points ne peuvent pas être attribués.



DEMANDER + DE CRECHES

Si c'est compatible avec votre organisation, cochez [Accepte autres crèches]. Précisez en commentaire lesquelles et pourquoi (chemin travail), pour aider la commission.



AU + JUSTE DE SES BESOINS

Il n'y a pas de mauvais planning ou de mauvais choix. Il existe autant de «formats» de place que de «formats» de demande. Soyez au + juste de vos besoins.



UN PEU DE SOUPLESSE

Accepter - de 5j et laisser la commission libre de choisir le jour où votre enfant n'est pas gardé. Votre dossier «matchera» ainsi avec + de places.



LA CRECHE FAMILIALE

En choisissant la crèche familiale L'arc en ciel, vous avez un choix supplémentaire et pouvez donc renseigner au total 6 structures.



AVOIR UN PLAN B...

Si la crèche est votre plan A, faites de votre mieux pour prévoir un plan B : crèche privée, -20h en crèche, ass'mat', garde partagée, congé parental...

La liste complète des crèches du 3e est consultable sur mairie3.lyon.fr

Vous y retrouverez aussi une carte interactive des crèches associatives, municipales, privées, d'entreprises et micro-crèches, ainsi que les relais petite enfance et lieux d'accueil enfants parents.

LES AXES DE LA POLITIQUE PETITE ENFANCE DANS LE 3E



Monique Guérin

Conseillère de la Mairie du 3e
déléguée à la Petite Enfance,
Conseillère métropolitaine

Mais aussi :

- réduction des déchets : compost collectif dans les crèches, mise en place de donneries pour le matériel de puériculture et les jouets de seconde main, utilisation de couches compostables dans les crèches municipales...
- alimentation : repas bio et locaux servis dans les établissements municipaux
- santé : objectif zéro perturbateurs endocriniens dans les matériaux et les produits utilisés dans les EAJE.
- pédagogie : lien avec la nature et éveil sensoriel avec la mise en place de poulaillers, projets intergénérationnels, sensibilisation à la différence et à l'autre...

Une ville à hauteur d'enfants

La politique de la Ville de Lyon en matière de petite enfance c'est bien sûr d'améliorer l'offre de places en crèches, mais pas seulement !

Les cours nature

Favoriser le développement des enfants, c'est aussi leur offrir les nombreux bienfaits de la nature en la matière, et ce, au cœur de la ville.

L'idée est donc de remettre de la nature là où les petits s'ébattent, en particulier les cours de crèches, le plus souvent bétonnées, avec des arbres, du relief dans les aménagements, de l'ombre. Plusieurs EAJE du 3e sont concernés par ces cours nature.

Crèche de plein air

La création d'une crèche de plein air est en cours de réflexion sur l'esplanade Mandela, où des petits à partir de 18 mois passeront le plus clair de leur temps dehors, avec juste un abri pour le change ou la sieste.

Apaisement des abords des établissements recevant du jeune public

par des piétonnalisations ou par l'apaisement de la circulation aux abords des crèches et la végétalisation de la ville.

CHOISIR SON MODE DE GARDE



TÉMOIGNAGES DE PARENTS SUR LE MODE DE GARDE INDIVIDUEL

«C'est un mode de garde que j'ai privilégié pour bénéficier d'un accueil réglementé, personnalisé dans un cadre chaleureux et épanouissant et dans le respect du rythme de mon enfant. L'assistante maternelle agréée de mon enfant est pour moi une personne précieuse qui fait partie intégrante de ma famille, comment pourrait-il en être autrement lorsque l'on confie la prunelle de nos yeux à une autre personne? La bonne entente et la cohésion avec les autres parents ont été facilitées par les fêtes auxquelles nous sommes conviés par Inès au cours de l'année en compagnie de nos enfants.»

«Nous sommes les parents d'une petite fille gardée chez une Assmat depuis l'âge de 4 mois. Nous apprécions dans ce mode de garde la proximité et le lien privilégié que nous avons créé avec l'Assistante maternelle. C'est grâce au bouche à oreille que nous l'avons trouvée ce qui a été très rassurant pour nous. C'est une seconde famille pour notre enfant et nous sommes contents que notre enfants découvre les joies de la collectivité et développe sa sociabilité auprès d'autres enfants.»

«Ma fille a eu la chance d'être accueillies dès ses 4 mois chez une nounou très professionnelle et humainement très chaleureuse et accueillante qui fait partie d'une crèche familiale. Elle y passe de très bons moments en compagnie de 3 autres enfants, avec qui elle grandit, apprend et partage beaucoup de complicité dans une structure familiale rassurante.»

TÉMOIGNAGES DE PARENTS SUR LE MODE DE GARDE COLLECTIF

Les premiers jours ont été difficiles tant pour moi que pour mon fils. Je voulais vraiment que la journée se termine rapidement pour pouvoir le récupérer, et je ne vais pas mentir, j'ai passé quelques jours dans un stress total car je ne l'avais pas près de moi. Puis on s'est habitués.

Bien qu'à la maison nous parlons le portugais, qui est notre langue maternelle, notre fils commence à parler dans les deux langues.... On voit une belle évolution. Il adore se socialiser avec les autres enfants et faire des jeux. On l'écoute chanter à la maison des chansons qu'il a apprises dans la journée à la crèche. Maintenant dès qu'il arrive à la crèche, il est très content. Chaque jour, nous recevons un résumé de la journée de notre fils et je pense que c'est super important...et même si je ne peux assister à toutes les réunions et fêtes organisées par la crèche, à cause de mon travail, je pense que c'est important de pouvoir rencontrer d'autres parents.

Pourquoi avez-vous préféré une crèche?

J'ai connu les deux modes de garde pour mon grand et la crèche est le mode de garde qui me convient le plus. Je vois mon enfant interagir avec les autres enfants, le personnel de la crèche, beaucoup d'activités guidées ou libres sont proposées durant la journée, ce qui développe l'autonomie et la motricité.

Comment vos enfants vivent leur journée à la crèche?

Les journées sont bien remplies et rythmées. Le personnel de crèche nous fait le compte rendu de la journée chaque soir et mon enfant passe de belles journées.

Sont-ils contents quand ils arrivent?

Oh oui très enthousiaste d'y aller chaque matin.»



CHOISIR SON MODE DE GARDE

LES DIFFÉRENTES AIDES POUR LA GARDE DE MON ENFANT

CAF.FR

Les familles peuvent y trouver les différentes aides dont elles peuvent bénéficier. Les montants sont déterminés en fonction de la situation de la famille (ressources, composition...) et de l'âge de l'enfant, dans la limite de 85% du coût de l'accueil.

www.caf.fr

MONENFANT.FR

site porté par la CAF qui propose des simulateurs permettant d'estimer le coût d'un accueil en crèche et de son droit au titre de la PAJE (prestation d'accueil du jeune enfant)

LA CAF VOUS AIDE

Vous pouvez prendre rendez-vous avec un.e technicien.ne de la CAF qui vous aidera à calculer les coûts des différents modes d'accueil.

Caisse d'allocations
familiales du Rhône,
67 boulevard Vivier-Merle
Lyon 3e



AVEC MON JEUNE ENFANT DANS LE 3E

LES LIEUX D'ACCUEIL ENFANT PARENT OU LAEP

Le Jardin Couvert, 12 rue Auguste Lacroix, Lyon 3e

Le Jardin Couvert permet au petit enfant une première socialisation dans la sécurité du lien préservé avec l'adulte qui l'accompagne (l'enfant ne peut pas rester seul ici), préparant une entrée en douceur dans la vie en société, celle, éventuellement de la crèche, de la garderie ou de l'école. C'est aussi une aide pour les parents qui peuvent partager les joies et les difficultés quotidiennes. Les parents qui attendent un enfant sont aussi les bienvenus. De 0 à 4 ans.

Le Cocon de LAHSO, 259 rue Paul Bert, Lyon 3e

Le Cocon de LAHSO accueille les parents accompagnés de leurs enfants jusqu'à 6 ans, dans un espace convivial offrant jeu, détente, rencontres et échanges bienveillants. Le cocon s'engage au travers de plusieurs missions dont :

- des groupes de paroles pour les parents
- un lieu d'échange par le jeu pour les parents et enfants : "Roulez jeunesse"

L'accès est libre, anonyme et gratuit



LE COIN DES PARENTS

- **Point Ecoute Parents Enfant :** permanences d'écoute gratuites et confidentielle pour les familles et enfants de 0 à 11 ans
11 Rue de Turenne 69003 Lyon
06 45 08 64 45
- **Pôle famille du Centre Bonnefoi :** ateliers parents/enfants, pour échanger et discuter avec entre parents sur l'éducation de nos enfants...
5 rue Bonnefoi 69003 Lyon
04 72 61 97 43
csbonnefoi.fr
- **Maison de l'enfance 3e Est :** activités à partir de 3 ans, accompagnement à la parentalité.
274 rue Paul Bert 69003 Lyon
04 72 34 12 23
me3e.fr
- **Plateforme POP :** pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent pour les 0-18 ans
04 37 91 52 80
- **CIDFF :** Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
18 Place Tolozan
04 37 91 52 80
rhonearcalpin-interdepartemental.cidff.info/
- **CATTP Périnatalité,** Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel : accompagnement grossesse, post partum et les 2 premières années de la vie de l'enfant
6 rue des Alouettes 69008 Lyon
04 78 78 85 10
<https://www.ch-le-vinatier.fr/>

NOTES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



JUIN 2024

MAIRIE DU 3E



Mairie du 3e arrondissement de Lyon
18 rue François Garcin
69003 LYON

mairie3.lyon.fr
ma3.creche@mairie-lyon.fr
[@MairieLyon3](https://www.instagram.com/MairieLyon3)